

## BRAS DE FER AU CTE !

*La tension est clairement montée d'un cran au CTE du 29 avril 2010.*

### **Le BMT-HC, le Titanic du CHU ?**

Tout a commencé avec l'intervention des agents de la stérilisation centrale en début de séance. Confrontés à des conditions de travail épouvantables depuis leur déménagement au BMT-HC, ils n'ont pas eu d'autre choix que de se présenter au CTE pour avertir à nouveau, en urgence, la Direction des graves dérives que le manque de personnel, la non-conformité de l'outil de travail et l'inadaptation totale des organisations de travail causent au quotidien : perte de matériel, traçabilité inexistante, kits non livrés dans les blocs, matériel souillé. Livrés à eux-mêmes, ils sont forcés de s'organiser seuls, au jour le jour.

Tout aussi préoccupant, la désorganisation totale qui sévit au BMT-HC et transforme ce lieu en véritable machine à fabriquer de la souffrance au travail. Nos collègues ne connaissent pas leurs plannings à l'avance, et lorsqu'ils leurs sont communiqués, ces plannings ne ressemblent plus à rien. En effet, dès le CTE du 25 mars où la Direction avait tenté de passer des cycles illégaux pour la Stérilisation, les représentants du personnel avaient pointé leur inadéquation totale en refusant des les voter sous cette forme. La Direction est passée outre. Les formations aux nouvelles machines ont été par ailleurs insuffisantes et indignes de l'enjeu que représente ce déménagement.

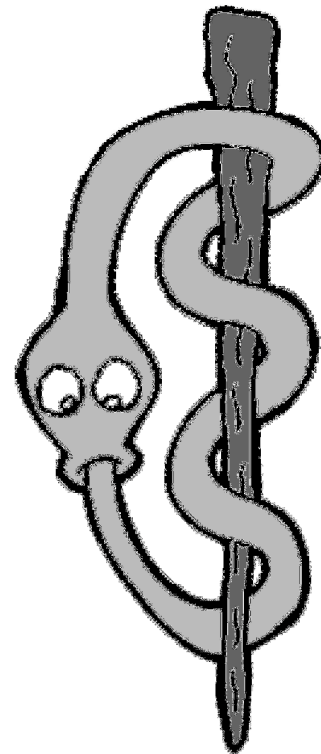
Résultat, nos collègues sont épuisés, en totale insécurité, avec l'angoisse de l'erreur, qui provoquerait un accident auprès d'un patient. Ils sont dans un état de tension tel que cela a des conséquences lourdes sur leur vie de famille. Premiers symptômes : Les arrêts de travail se multiplient.

La Direction prétend avoir conscience des problèmes. Elle peut bien, puisque c'est son manque total d'anticipation, ses calculs

de poste au plus juste et son refus de soumettre les projets aux instances, en particulier au CHS-CT, qui aurait pu mettre en évidence les problèmes que nous rencontrons aujourd'hui. La Direction est bien responsable de ce qu'il faut appeler un fiasco.

Acculée, la Direction n'a pas eu d'autre choix que d'organiser en catastrophe pour l'après-midi même, une réunion de concertation pour « lister les problèmes » et les résoudre au plus vite.

Si elle ne veut pas voir tous les blocs et l'ensemble de l'Etablissement bloqués par ces dysfonctionnements, la Direction doit prendre ses responsabilités dès maintenant. Pour le syndicat SUD, ça passe en priorité par l'affectation immédiate de moyens humains supplémentaires !



## Réa CTCV : l'échec de l'harmonisation des horaires

Autre sujet brûlant, la nouvelle modification des horaires de Réa CTCV. La Direction avait tenté de nous faire passer l'harmonisation des horaires comme la meilleure solution en termes d'organisation pour les services et les services de remplacement. Pourtant, la Direction ne propose pas autre chose qu'un retour aux anciens horaires en Réa CTCV, car d'importants dysfonctionnements ont été constatés. La Direction signe donc là l'échec de sa propre politique et nous démontre encore une fois son inconséquence et son mépris du personnel. Pour SUD, ce qui est fait pour la Réa CTCV pourrait en effet l'être pour de nombreux autres services, les nouveaux horaires générant des problèmes et de la désorganisation. Ces allers-retours entre anciens et nouveaux horaires nous démontrent, avec le recul que nous avons vu clair sur les stratégies de la Direction, comme une manœuvre pour nous inciter à demander une organisation de travail en 12 heures. Cela serait, pour SUD, la pire des solutions en termes de conditions de travail et de sécurité des patients.

## Dialogue social au CHU



## Harmonisation des horaires

Par souci d'équité, nous avons décidé d'harmoniser les horaires. Tout le monde travaillera désormais tous les jours de Minuit à 24h.



## Défendre la démocratie au CHU

Autre sujet de tension, les représentants du personnel de tous les syndicats ont tous fait le constat que la Direction manifeste un mépris régulier des instances du personnel, CHS-CT et CTE. En conséquence, nous avons tous décidé à l'unanimité de refuser de voter des organisations de travail qui ne seraient pas passées au CHS-CT au préalable, comme l'impose la réglementation. Par exemple, nous avons refusé de voter la réorganisation des cuisines de l'Hôpital Sud, ce qui a pour conséquence directe le maintien d'un poste qui devait être supprimé.

Dans le même esprit, nous avons refusé de voter la réorganisation de la rhumatologie et la mise en place d'une permanence d'aide-soignant au bloc de l'Hôpital Sud, puisque nous n'avions aucun élément issu du CHS-CT pour émettre un avis responsable.

*Cette défense des instances n'est pas une position de principe. Avec la mobilisation, le respect de la réglementation est le seul moyen que nous ayons à ce jour pour défendre nos droits et en acquérir de nouveaux. Nous ne sommes pas là pour bloquer le fonctionnement de l'hôpital. La Direction a en effet accusé SUD de faire de la surenchère et de l'obstruction. Or, nous ne faisons que demander les documents prévus par le Code du Travail et le Code de la Santé Publique. Pourquoi cela est-il aussi contrariant pour la Direction ? Nous ne céderons donc pas à l'intimidation.*

*Nous nous battons tous ensemble pour obtenir les moyens de construire une organisation qui garantisse de bonnes conditions de travail, dignes d'un CHU moderne et tourné vers l'avenir. La priorité de SUD sera toujours le développement d'un service hospitalier public ambitieux, respectueux des droits des salariés qui le font vivre chaque jour.*